

# Tunisie/Élections présidentielles/Second tour

## Un mandat clair à Saied pour revitaliser la jeune démocratie

AFP  
Tunis/Tunisie

L'INSTANCE électorale devait confirmer hier que les Tunisiens, en particulier les jeunes électeurs, ont confié un mandat présidentiel clair à Kais Saied, un enseignant de droit à la retraite quasi inconnu jusque-là sur la scène politique, pour revitaliser la jeune démocratie. Avec un score supérieur à 70 % selon les sondages et une participation en nette hausse (au moins 57,8 %), M. Saied, 61 ans, enregistre une victoire "éclatante", titre le quotidien arabo-phonie Chourouk. Qui l'eut cru il y a encore deux mois, quand ce néophyte en politique, sans structure partisane, menait une campagne de terrain low-cost peu visible et sous-estimée? "Il a été élu très confortablement", constate le politologue Selim Kharrat, en notant - si les résultats se confirment - qu'avec plus de trois millions de voix, il fera mieux que l'ensemble des 217 députés élus le 6 octobre. Ce score "est un message au Parlement", poursuit M. Kharrat, qui dirige l'ONG de suivi du Parlement Al Bawsala: "les électeurs ont opté pour un projet de moralisation de la vie politique, de lutte contre la corruption et qui donne plus de pouvoir aux

entités locales". Pour lui, la principale différence entre les deux finalistes repose sur leurs "socles moraux": "Nabil Karoui représente la classe politique dirigeante qui verse dans la compromission, et qui utilise argent et pouvoir pour un intérêt personnel".

L'homme d'affaires, fondateur de la principale chaîne privée tunisienne Nessma TV, avait fait de la lutte contre la pauvreté son cheval de bataille. Il est aussi associé en affaires à l'ex-Premier ministre italien Silvio Berlusconi et reste poursuivi pour fraude fiscale et blanchiment d'argent. Nabil Karoui a attribué son échec à son incarcération durant 49 jours, en pleine campagne, et ses équipes ont indiqué réfléchir à une façon de contester cette situation inédite. Mais si sa libération in extremis mercredi ne lui a laissé que deux jours pour faire campagne, il a été soutenu tambour battant par Nessma, en dépit des règles mises en place depuis la révolution de 2011.

"Refaire vivre l'espoir" - Au-delà du vote sanction du premier tour qui avait chassé tous les dirigeants sortants, les scores enregistrés par Kais Saied, notamment chez les jeunes - plus de 90 % chez les 18-25 ans selon un institut de sondage -, témoignent d'une adhésion au pro-



Les premiers résultats donnent Kais Saied vainqueur de la présidentielle tunisienne

Photo : DR

jet de ce candidat sobre voire rigide. "Les Tunisiens cherchaient la probité", avance le conservateur Lotfi Mraïhi, tout juste élu député et qui a soutenu M. Saied. Celui-ci incarne "cette volonté de couper avec l'ancien système et de refaire vivre l'espoir porté par la révolution", dit-il. Le conservatisme sociétal assumé du futur président a été un sujet de débat durant la campagne. Mais le positionnement globalement hors normes de Kais Saied a fait voler en éclat les clivages traditionnels entre progressistes et islamistes. Derrière son discours souverainiste et ses appels à une réforme radicale du régime politique se

sont rangés des formations de gauche, nationaliste arabe tout comme le parti d'inspiration islamiste Ennahdha, principal bloc au Parlement (52 sièges). **Forte légitimité, lourde responsabilité** - Ce mandat clair lui donne désormais une forte légitimité et une lourde responsabilité pour répondre à une population aux attentes aiguës, après avoir vu les espoirs de la révolution déçus. Reste à savoir s'il parviendra à faire passer ses propositions sans parti pour les relayer au Parlement, où se situe l'essentiel du pouvoir en vertu de la Constitution de 2014. La nouvelle assemblée sera composée d'une multitude

de partis divergents, ce qui augure de négociations ardues pour former un gouvernement - cette tâche doit revenir à Ennahdha -, alors que s'accroissent les urgences socio-économiques.

La principale proposition de M. Saied, celle de confier le pouvoir à des conseils locaux au mandat révocable, représente "une chute du régime par la loi", argue Selim Kharrat. Pour la mener à bien, il va falloir "des négociations, surtout avec un Parlement éclaté avec une majorité fragile". "C'est quasiment infaisable", estime-t-il, craignant de voir le président "isolé pendant cinq ans à Carthage (palais présidentiel)". Mais, en fin connaisseur des textes encadrant ses prérogatives, théoriquement limitées à la défense et la diplomatie, Kais Saied "pourrait prendre des initiatives constitutionnelles", souligne le politologue Youssef Cherif. Il avait d'ailleurs évoqué cette possibilité lors du débat télévisé vendredi. M. Saied devrait prêter serment d'ici fin octobre, selon la présidence. Il doit prendre la relève du chef de l'État par intérim Mohammed Ennaceur, nommé pour 90 jours après le décès en juillet du premier président élu démocratiquement au suffrage universel, Béji Caïd Essebsi.

## Espagne

### Condamnation des indépendantistes catalans

AFP  
Madrid/Espagne

VOICI quelques-uns des arguments développés par la Cour suprême d'Espagne pour condamner hier neuf indépendantistes à des peines de neuf à 13 ans de prison pour leur rôle dans la tentative de sécession de la Catalogne en 2017. - Sédition mais pas rébellion - "Il ne suffit pas de constater des épisodes indiscutables de violence pour proclamer que ces faits constituent un délit de rébellion", a conclu la Cour, rejetant les arguments du parquet. Dans leur décision de près de 500 pages, les juges constatent que les dirigeants indépendantistes ne se sont pas servis de la violence pour parvenir à la sécession. En revanche neuf des accusés sont coupables de "sédition" pour avoir mobilisé "la population dans un soulèvement public et

tumultueux qui empêche l'application des lois et entrave l'exécution des décisions de justice".

- "Mobilisations de masse" - La Cour évoque la mobilisation des 20 et 21 septembre 2017, quand 40.000 personnes se massèrent devant un bâtiment public de Barcelone, empêchant la police judiciaire d'y mener normalement une perquisition. Il n'y eut pas de blessé mais plusieurs voitures de la garde civile furent vandalisées. Ces mobilisations, à l'appel des dirigeants des associations indépendantistes ANC et Omnium Cultural, Jordi Sanchez et Jordi Cuixart, "créèrent une ambiance de coercition et d'intimidation".

Tout en trouvant "digne d'éloge" l'engagement à la non-violence de MM. Cuixart et Sanchez, condamnés chacun à neuf ans de prison, la Cour conclut qu'ils ont tous les deux poussé leurs sympathisants à s'opposer à



Les leaders indépendantistes catalans condamnés par la justice espagnole

Photo : AFP

l'exécution des décisions de justice. - Le jour du référendum interdit - Lors du référendum d'autodétermination du 1er octobre 2017, organisé en dépit de son interdiction, des "citoyens rebelles" se montraient "fermement déterminés" à ne pas laisser les agents entrer dans les bureaux pour saisir les urnes. La Cour y voit "un soulèvement tumultueux avec voies de fait et force

physique pour faire en sorte que des décisions judiciaires restent lettre morte". "Face à l'opposition résolue des nombreux groupes compacts de personnes qui protégeaient" les bureaux de vote, "la police nationale et la garde civile se sont vus obligées à utiliser la force légalement prévue. L'affrontement et citoyens et forces de l'ordre a abouti à des blessures qui, en de nombreux

cas, ont exigé une assistance médicale".

- Pas de droit à l'autodétermination -

"Aucune Constitution européenne ne garantit à une région "le +droit à décider+" de son indépendance", alors que les séparatistes ont mobilisé leurs partisans au nom de ce "droit imaginaire".

- Tromperie et "chimère" - La Cour estime que les citoyens catalans ont été trompés car les accusés "savaient que le prétendu exercice légitime du droit à décider n'était qu'un leurre destiné à provoquer une mobilisation qui ne déboucherait jamais sur la création d'un Etat souverain".

En fait les accusés cherchaient à "faire pression sur le gouvernement de la Nation pour négocier une consultation populaire". Les juges concluent que l'Etat, en gardant le contrôle de la région, a converti "l'objectif indépendantiste en une simple chimère".

## L'Afrique en bref

### • RD Congo/Rébellion

Trois personnes ont été tuées et sept autres blessées hier dans une embuscade attribuée aux milices ougandaises des Forces démocratiques alliées (ADF) à Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, ont indiqué des sources locales. Le bilan de cette embuscade a été confirmé par Noella Katongerwaki, présidente de la société civile du territoire de Beni.

### Mozambique-politique-élections-énergie-gaz-économie

"Avec ce projet, les enfants de paysans seront docteurs et les enfants de mineurs avocats". Le président mozambicain sortant Filipe Nyusi l'a répété à chaque étape de sa campagne pour les élections générales de mardi : " le gaz va changer l'avenir de son pays. "

### Zimbabwe-Grèves-Santé

Les médecins en grève depuis six semaines au Zimbabwe pour une revalorisation de leurs salaires, dans un pays en proie à l'hyperinflation, ont exclu lundi de mettre fin à leur mouvement, défiant une décision de justice qui leur a ordonné de reprendre le travail. Vendredi, la justice zimbabwéenne a déclaré "illégal" la grève des médecins du public dont le mouvement perturbe les hôpitaux et a exigé qu'ils reprennent le travail "dans les 48 heures".

### Guinée-Equatoriale/Bois

Sept conteneurs de keva-zingo, un bois rare dont l'exploitation est interdite en Guinée équatoriale mais qui est très prisé en Asie, ont été saisis à Bata, la capitale économique du pays, et un réseau de trafic a été démantelé, ont indiqué les autorités lundi à l'AFP.

"Les acheteurs étaient chinois", a précisé à l'AFP Gabriel Nguia Ayecaba, en charge de l'environnement au ministère de l'agriculture.

## A travers le monde

### Syrie-conflit-Turquie-Kurdes-USA

Les troupes de Damas se rapprochent depuis hier de la frontière avec la Turquie, au lendemain de l'annonce d'un accord avec les Kurdes, contraints de se tourner vers le président syrien, Bachar al-Assad, après le lâchage américain pour tenter de contenir l'offensive des forces turques dans le nord de la Syrie.

### GB-UE-Brexit-gouvernement-parlement-diplomatie-commerce

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson a assuré lundi qu'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne le 31 octobre constituait la «priorité» de son gouvernement, par la voix de la reine Elizabeth II, au moment où les négociations pour parvenir à un accord sont dans leur dernière ligne droite.